

0300052U
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT ANDRE CHAMSON
1 AVENUE JEAN JAURES
30123 LE VIGAN CEDEX
Tel : 0467810177

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 26
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/02/2018

Réuni le : 08/03/2018

Sous la présidence de : Brigitte Louge

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Cap de Coste , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Parc national des Cévennes: La participation des familles au voyage au Parc national des Cévennes de la 1ère S2 est fixée à 38 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0